

L'ENSA Strasbourg recrute, pour l'année universitaire 2025-2026

Un.e Maître de Conférence Associé.e HCA à 100%

Référence : MCFA25-26_HCA

Intitulé du poste :
Maître de Conférence Associé des ENSA 100%
Année universitaire 2025-2026
320 heures équivalent TD
Groupe de Discipline : Histoire et cultures architecturales

Catégorie statutaire :
Maître de Conférence Associé des ENSA
Contrat ministère de la Culture
Durée d'un an renouvelable

Domaine(s) Fonctionnel(s) : *Enseignement supérieur – Recherche*
Emploi Type : *RCH03B*

Adresse administrative et géographique de l'affectation :
École nationale supérieure d'architecture de : STRASBOURG
Adresse : 6-8 boulevard WILSON – BP 10037 – 67068 Strasbourg Cedex

Missions et activités principales :

L'ENSA-Strasbourg recrute un.e maître de conférences associé ayant une compétence principale dans le domaine de l'histoire et cultures architecturales, afin de renforcer l'enseignement théorique en licence – apports de connaissances sur l'histoire de l'architecture et de la ville – ainsi qu'en master – suivi du mémoire et séminaires. Il ou elle interviendra ponctuellement dans l'enseignement de la conception architecturale en licence.

Le-la candidat.e développera une réflexion sur les thématiques, méthodes et dynamiques propres au champ de l'histoire et des cultures architecturales. Il-elle explicitera les thématiques développées dans son expérience de recherche dans le champ historique ainsi que la manière dont il envisage le dialogue avec les autres champs disciplinaires notamment celui de la conception architecturale principalement autour de l'axe « Temporalité, héritages et transformation ».

Le-la candidat.e prendra son poste au 1^{er} septembre 2025 dans le cadre de la mise en œuvre du programme pédagogique. Les affectations pédagogiques du poste sont susceptibles d'être modifiées et ajustées pour s'intégrer à celui-ci. Il est demandé au·à la candidat·e. une polyvalence et une disponibilité, afin de s'adapter aux propositions qui pourront lui être faites si sa candidature est retenue.

Charges pédagogiques :

En licence, la personne recrutée devra assurer :

- le suivi d'un groupe d'étudiant.e.s pour les travaux dirigés d'histoire en Licence 1 (« Espaces, architectures et villes : une introduction historique »). Ces séances offrent un approfondissement des connaissances autour des concepteurs, espaces et œuvres, par la lecture de textes majeurs et par l'analyse d'édifices, présentées lors d'exposés ;
- un cours magistral en licence 2 : portant soit sur la période 1750-1850 (18h au sein d'un enseignement assuré en binôme « Histoire de l'architecture et de la ville : l'époque moderne - 1650-1850 ») soit sur le XIXe siècle (18h au sein d'un enseignement assuré en binôme « Histoire de l'architecture et de la ville : l'époque contemporaine 2 - XIXe-XXe s. »). Ces cours s'inscrivent dans le panorama chronologique offert à l'ENSAS en L1 et L2 en associant histoire de l'architecture et de la ville, afin de transmettre les références fondamentales (théories, réalisations, protagonistes et contextes) ;
- le suivi d'un groupe d'étudiant.e.s de licence 3 dans la réalisation du rapport d'études. Il s'agit d'une première sensibilisation aux enjeux de la recherche et de l'analyse critique d'objets conçus ou transformés durant la période contemporaine ;

En master, autour de l'axe thématique « Temporalité, héritages et transformation », la personne recrutée devra assurer :

- le suivi de mémoire d'étudiant.e.s en master dans un atelier co-dirigé avec un enseignant titulaire inscrit soit au sein du pôle 112A01 « Histoire et critique » soit au sein du pôle 112A02 « Urbanité et architecture en transition » ;
- un séminaire thématique inscrit dans les enjeux du champ HCA et en lien avec ses recherches (éventuellement à assurer en anglais) ;
- la participation à l'animation et la structuration du séminaire doctoral « Histoire du temps présent » auprès des enseignants HDR de l'établissement ;

Par ailleurs, la personne recrutée pourrait aussi être amenée :

- à participer à l'enseignement collégial du projet en licence 1 au premier semestre (70h). Il s'agit d'encadrer un groupe d'une quinzaine d'étudiant.e.s à travers une série d'exercices qui prévoit un apprentissage progressif du projet visant à développer la capacité des étudiants à appréhender l'espace à travers la découverte des éléments fondamentaux de l'architecture (vocabulaire spatial, usages, lumière, vide...).
- à intervenir ponctuellement dans des ateliers de projet ou autres enseignements en Master selon les demandes des enseignants et opportunités du programme pédagogique.
- à intervenir, notamment autour de l'histoire et des théories du patrimoine, de l'histoire des techniques de construction et de l'histoire de l'architecture antique ou médiévale, dans le cadre du Master Architecture et Archéologie, porté par l'ENSAS et la Faculté de Sciences historiques de l'Université de Strasbourg ;

Autres activités :

- Participer au suivi des travaux d'étudiant.e.s
- Participer aux jurys d'atelier
- Participer aux réunions de coordination du semestre de l'équipe d'enseignement du projet.
- Participer à la vie institutionnelle de l'établissement (instances, journées portes ouvertes, jurys d'admission...)
- Collaborer avec les services administratifs pour la mise en œuvre du programme pédagogique

Compétences principales mises en œuvre :

Titres ou diplômes requis : Être titulaire d'un diplôme d'Architecte DPLG ou DE (requis pour l'enseignement du projet d'architecture) ou bien d'un grade de master équivalent en histoire de l'art et de l'architecture.

Titres, diplômes et compétences souhaités au regard du poste :

- Le/la candidat.e doit être architecte et titulaire d'une thèse en histoire de l'architecture ou de la ville. Si la thèse doit être prochainement soutenue, merci de justifier la situation par une lettre du directeur précisant la date de soutenance et la disponibilité du candidat à s'engager dans l'enseignement sur

l'année 2025-2026.

Points d'attention :

- Un enseignant actuellement en CDI à l'ENSAS devra démissionner pour pouvoir occuper un poste de MCFA, sans garantie de pouvoir être à nouveau réemployé sous ce statut par l'ENSAS.

Savoir-faire

- Capacité à s'inscrire dans une équipe pédagogique
- Capacité à pratiquer les croisements disciplinaires et le travail en équipe
- Capacité à s'inscrire dans la stratégie de l'établissement
- Capacité d'écoute et d'échanges avec les étudiant·es

Savoir-être

- Esprit d'équipe
- Sens des relations humaines
- Sens de la pédagogie
- Sens des responsabilités

Environnement professionnel :

Présentation générale de l'école, de son identité pédagogique et de ses perspectives de développement :

Établissement centenaire et l'une des 21 écoles nationales supérieures d'architecture sous tutelle du ministère de la Culture, l'École nationale supérieure d'architecture de Strasbourg (ENSAS) forme des architectes capables d'imaginer et de construire la ville de demain.

Son implantation à Strasbourg, au cœur de l'Europe, lui confère un cadre culturel et architectural unique, propice aux échanges internationaux et à une réflexion transfrontalière sur l'urbanisme et l'architecture. Par ailleurs associée à l'Université de Strasbourg, l'ENSAS bénéficie d'un environnement universitaire d'excellence, où la formation se nourrit des dynamiques de la recherche et de l'innovation.

Face aux défis contemporains, l'ENSAS se distingue par une approche pluridisciplinaire, de la Licence au Doctorat, intégrant les transformations urbaines, environnementales et sociales. Son enseignement s'appuie sur les laboratoires de recherche AMUP (UR 7309) et ARCHE (UMR 3400), ainsi que sur une forte implication dans des réseaux internationaux explorant des thématiques clés telles que la ville en transition, la ruralité, l'histoire de l'architecture et de la ville, la mutation du patrimoine.

L'internationalisation est au cœur de son projet. L'ENSAS propose deux doubles masters franco-allemands et développe plus de 40 accords d'échanges en Europe et au-delà.

Innovante et engagée, elle propose des Masters spécialisés en architecture et archéologie, et en urbanisme et aménagement, ainsi qu'un parcours en formation continue menant au diplôme d'État d'architecte, et l'habilitation à exercer la maîtrise d'œuvre en son nom propre (HMONP).

Chiffres clés : 780 étudiant.es ; 90 enseignant.es ; 45 personnels administratifs et techniques

Liaisons hiérarchiques :

Directeur de l'ENSA Strasbourg

Liaisons fonctionnelles principales :

Directrices adjointes (ressources et études), Responsable administrative de la recherche, Responsable du développement et de la communication, Responsable relations internationales.

Nature et durée du contrat : Contrat ministère de la Culture à durée déterminée d'une année à 100%

Montant mensuel brut : 2 779 €. Contrat du 1er septembre 2025 au 31 août 2026.

Dossier de candidature :

Le dossier devra comporter les éléments suivants :

- Un CV faisant ressortir les expériences professionnelles, les références (diplômes, publications, enseignement, réalisations) ainsi que la **situation professionnelle actuelle du candidat**.
- Une note pédagogique de quatre pages maximum mettant en évidence les aptitudes et les expériences d'enseignement et de recherche du/de la candidat.e en lien avec les enseignements demandés.
- Un dossier de travaux, publications et d'interventions d'une quarantaine de pages maximum pour illustrer la démarche pédagogique et la posture scientifique développée dans la note pédagogique.

Afin de permettre l'étude de recevabilité administrative de votre candidature :

- Une copie de votre pièce d'identité
- Copie de la carte vitale ou attestation sécurité sociale
- Diplôme le plus élevé
- RIB personnel avec IBAN et BIC
- État signalétique des services du service national OU certificat de participation de la journée défense et citoyenne
- **Pour les ressortissants hors UE :**
 - o Titre de séjour valant autorisation de travail pour les étrangers hors UE OU autorisation provisoire
 - o Document attestant de la régularité de la position au regard des obligations de service national dans le pays d'origine
 - o Équivalent du casier judiciaire : bulletin N° 2 ou à défaut, attestation sur l'honneur

Dépôt des candidatures :

La date limite de dépôt des candidatures est fixée **au 3 juillet 2025 – 23h59**. Les candidatures sont à adresser par courriel à recrutement@strasbourg.archi.fr

Les candidats dont les dossiers seront retenus seront reçus pour un entretien le 11 juillet 2025.

Spécificités du poste / Contraintes / Sujétions :

Poste à pourvoir pour la rentrée universitaire 2025-2026

Au-delà des 320 heures de face à face pédagogique, l'enseignant recruté sera, en tant que maître de conférences associé, sollicité dans le cadre de ses obligations de services (une journée dans le cadre des entretiens d'admission des étudiant.es qui se dérouleront en mai 2025 ; journée portes ouvertes ; participation à des jurys ; participation aux instances ...)

Contacts pour informations :

recrutement@strasbourg.archi.fr